

CECI EST DU HARCÈLEMENT SEXUEL

Alors ma jolie,
c'est pour moi
cette belle chemise ?
Je vais finir par
craquer tu sais !

Je n'en peux plus
de ses remarques
incessantes, c'est tous
les jours comme ça !

Une main aux fesses,
un baiser volé, des remarques
sexistes sur votre tenue
vestimentaire, des critiques sur
vos compétences parce que vous
êtes une femme ou un homme,
des propositions ou blagues
connotées sexuellement...



LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES SONT CONDAMNÉES PAR LA LOI

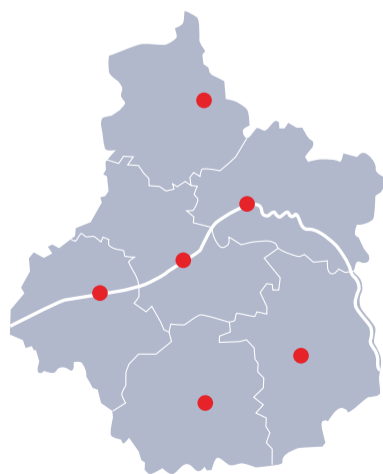
**Vous êtes victime de
violences sexistes ou
sexuelles au travail ?**

Vous pouvez trouver des personnes ressources
dans votre entreprise : manager, responsable RH,
référent.e CSE, représentant.e du personnel...
et auprès de votre service de santé au travail.



POUR VOUS INFORMER SUR VOS DROITS DE FAÇON ANONYME ET GRATUITE, CONTACTEZ :

» LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT
EN DROIT DU TRAVAIL DE LA DIRECCTE
Centre-Val de Loire
08 06 000 126



» LES JURISTES DE VOTRE CIDFF
[Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles]

CIDFF 18 **02 48 24 00 19**
36 **02 54 34 48 71**
37/28 . . **02 47 27 54 00**
41 **02 54 42 17 39**
45 **02 38 77 02 33**



www.centre.aract.fr

avec le soutien
du Secrétariat d'État
chargé de l'Égalité
entre les Femmes
et les Hommes



FR-CIDFF
Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles
Centre - Val de Loire
centrevalldeoire-fr.cidff.info

